



## Dois je payer la commision à l'agence ou pas ?

Par **moiaussi**, le **29/06/2010** à **10:28**

Bonjour,

J'ai vu sur le site internet d'une agence l'annonce d'une maison, demandé des photos par mail de celle-ci.

Je l'ai aussi contacté par téléphone pour avoir des renseignements sur l'assainissement du terrain.

**Je n'ai visité ce bien d'une aucune façon ni jamais vu l'AI** j'habite à 500 km de ce bien, Quelque jours après je vois cette maison sur un site pap, contacte le propriétaire nous mettons d'accord sur un prix (il est en mandat simple)

Devrais je payer la commission à cette Ai qui ma renseigné ou pas.

Est ce que le fait d'avoir communiqué par mail et téléphone peut servir de preuve ?

Peut il prétendre qu'en m'envoyant des photos il m'a présenté ce bien?

Par **webrik**, le **01/07/2010** à **12:26**

Bonjour

Ne vous laissez pas impressionner sans mandat de recherche ou bon de visite une agence immobilière ne peut rien contre vous.

Je pense qu'après vous ils vont tenter d'intimider le propriétaire également ...

Vous ne leur devez rien pas un centime ni d'ailleurs le propriétaire.

C'est encore un fois à cause de ce genre de pratique que l'ont à une mauvaise image de cette profession

Cordialement

Eric

Par **dobaimmo**, le **03/07/2010** à **18:04**

Bonjour

Vous ne devez rien du tout, même si on peut déplorer que vous avez demandé des renseignements à un professionnel et non directement au propriétaire qui aurait pu vous

renseigner directement sur le site de PAP.

Mais vous avez retrouvé la maison sur le site PAP grace aux photos que l'agence vous a envoyé, sans doute....

l'agence n'aura rien mais va essayer de faire pression : vous n'avez pas à céder.

par contre, ils auront sûrement compris qu'on envoit pas de photos au client potentiel..... sous peine de se faire doubler lol. Ils devraient vous remercier pour cette formation en accéléré et gratuite sur la communication :)

cordialement

Par **moiaussi**, le **05/07/2010** à **09:50**

Merci à tous les deux cela me rassure beaucoup.